

CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Mercredi 23 Février 2011 A 9 h 00– à LA ROCHE BERNARD

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le Mercredi 23 Février 2011 à 9 h 00 dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche Bernard, sous la Présidence de M. Yvon MAHE.

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Charles MOREAU, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Philippe BONNIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Michel GAUTIER, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan
- Monsieur Jean THOMAS, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Joël LABBE, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur BOURRU Directeur Général Adjoint du Conseil Général du Morbihan

Absents excusés :

- Monsieur André TRILLARD, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Auguste FAUVEL, Conseiller Général d'Ille et Vilaine

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- Monsieur Michel ALLANIC, Directeur Général des Services I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Monsieur PAILLOT, Payeur Départemental.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

.../...



CONSEIL D'ADMINISTRATION

du Mercredi 23 Février 2011 A 9 h 00– à LA ROCHE BERNARD

II- QUESTIONS BUDGETAIRES ET FINANCIERES

9. - Budget annexe Concession - Exercice 2011 : Budget Primitif

Ce budget a été élaboré dans le cadre strict des orientations budgétaires qui ont été débattues 31 janvier dernier, débat que le Conseil d'Administration est invité à confirmer.

SECTION D'INVESTISSEMENT

145 752.75 €

En dépenses, les inscriptions budgétaires correspondent à 50 000 € de travaux d'arrachage de jussie et 50 000 € de divers travaux.

Le déficit de l'exercice 2010 est repris pour 45 252.75 €.

En recettes, outre le report d'une subvention pour travaux de lutte contre la jussie de 41 806.00 €, l'excédent capitalisé pour 45 252.75 € et le report d'une subvention pour travaux de protection de berges de 54 512.00 € viennent financer la section.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

333 050.00 €

En dépenses, conformément aux orientations votées, les crédits sont proposés au niveau des réalisations 2011.

En recettes, le versement d'équilibre du Budget Principal est ramené à 150 888.74 € (267 380 € en 2010) du fait de la réduction des dépenses.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

- Adopte le budget primitif annexe « Concession » pour l'exercice 2011, tel que proposé,
- Sollicite des différents financeurs, les subventions et participations afférentes.

Pour extrait conforme Le Président

Y. MAHE